

Fonds Desjardins

Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2021



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- Nos placements dans les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales des États-Unis ont contribué au rendement relatif au cours du trimestre.
- Les placements dans les titres de sociétés à rendement élevé des États-Unis et de l'Europe ont contribué au rendement relatif.
- Comme il est mentionné ci-dessus, la duration plus courte que celle de l'indice de référence a favorisé le rendement, puisque les taux étaient volatils durant le trimestre.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- La combinaison de la répartition géographique et de la position sur la courbe de taux a nuï au rendement, en raison de la sous-pondération de la portion à 20 ans de la courbe où les taux ont chuté (qui a été partiellement annulée par la sous-pondération de la duration globale et la surpondération dans la portion à 30 ans de la courbe).
- La sélection de titres dans les titres de sociétés du Canada a nuï au rendement.

Changements importants apportés durant la période

- Nous avons accru la duration mathématique, passant d'une sous-pondération à une surpondération neutre/modérée (néanmoins, notre duration empirique, qui reflète la corrélation faible ou négative entre les titres de créance et les taux, demeure sous-pondérée).
- Nous avons réduit le risque en diminuant la pondération générale des titres de sociétés, en particulier des États-Unis et du Canada (tout en augmentant les titres de créance européens de catégorie investissement et à rendement élevé).
- Nous avons réduit nos placements dans les titres des indices CMBX pour diminuer le risque global du portefeuille.

Fonds Desjardins

Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2021



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période (suite)

- Nous avons augmenté nos placements dans les obligations à rendement réel, en particulier dans la portion à cinq ans de la courbe.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.